

CC Ardèche Rhône Coiron (Siren: 200071405)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Cruas
Arrondissement	Privas
Département	Ardèche
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	16/12/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Eric CUER

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	
Numéro et libellé dans la voie	8 Avenue Marcel CACHIN
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	07350 CRUAS
Téléphone	04 75 00 04 11
Fax	
Courriel	contact@ardecherhonecoiron.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée 23 124

Densité moyenne

81,58

Périmètre

Nombre total de communes membres: 15

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
07	Alba-la-Romaine (210700050)	1 479
07	Aubignas (210700209)	480
07	Baix (210700225)	1 189
07	Cruas (210700761)	3 074
07	Le Teil (210703195)	8 896
07	Meysse (210701579)	1 334
07	Rochemaure (210701918)	2 330
07	Saint-Bauzile (210702197)	314
07	Saint-Lager-Bressac (210702601)	938
07	Saint-Martin-sur-Lavezon (210702700)	444
07	Saint-Pierre-la-Roche (210702833)	61
07	Saint-Symphorien-sous-Chomérac (210702981)	787
07	Saint-Thomé (210703005)	460
07	Saint-Vincent-de-Barrès (210703021)	859
07	Valvignères (210703328)	479

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 23

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Assainissement non collectif
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés
- GEMAPI: Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau
- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer
- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines
- Autres actions environnementales

Sanitaires et social

- Action sociale
- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, ***Muticistique/epolitiquition des l'exitérités de l'activités d'entreprises d'entreprises d'entreprises, Atelier-relais, Hôtels d'entreprises. - Aides à l'immobilier d'entreprises (art. L1511-3 du CGCT): définition des régimes d'aides et décision d'octroi des aides. - Soutien et accompagnement des acteurs et associations oeuvrant pour la création et/ou le développement d'entreprises. - Participation à l'animation et à la promotion économique du territoire.

Création, aménagement, gestion et entretien des zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, touristiques, tertiaires, portuaires et aéroportuaires: Est définie comme zone d'activités économiques « Espace à vocation économique inscrit dans les documents d'urbanisme, ayant fait l'objet d'une opération d'aménagement public coordonnée, regroupant plusieurs entreprises dans une cohérence d'ensemble en termes de gestion, d'aménagement et d'animation avec continuité spatiale ».

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Dispositif Convention Territoriale d'Education Artistique et Culturelle, généralisé à compter du 1er janvier 2018. Dispositif Contrat Territoire Lecture, généralisé à compter du 1er janvier 2018. Animations évènementielles organisées par la Communauté de Communes. Animations destinées en priorité aux populations touristiques en collaboration avec des associations locales. Participation à la démarche « Pays d'Art et d'Histoire ».

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

SCoT Rhône Provence Baronnies

- Schéma de secteur
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

L'office du tourisme assure notamment les missions obligatoires définies à l'article L133-3 du Code du tourisme comprenant : - Accueil et Information des touristes, - Promotion touristique en coordination avec le comité départemental et le comité régional du tourisme, - Contribution à coordonner les interventions des divers partenaires du développement touristique local, - Promotion des sentiers du schéma de randonnées communautaires. Et par ailleurs : - Commercialisation de produits touristiques, - Observatoire du tourisme à l'échelle du territoire intercommunal. La Communauté de Communes est également compétente pour : - Accompagnement et développement de l'offre touristique (ingénierie, conseil aux porteurs de projets), - Animation et valorisation des sites touristiques ouverts librement au public dans le cadre d'un programme annuel d'animations et d'activités défini par la collectivité, - Accueil du public et actions de médiation sur les sites patrimoniaux à vocation touristique les plus emblématiques du territoire, non-ouverts librement au public (Abbatiale de Cruas, Château de Rochemaure).

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat
- Politique du logement social

Infrastructures

- Pistes cyclables

Autres

- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Elaboration, évaluation et révision de la charte de développement du territoire du pays de l'Ardèche méridionale. Mise en oeuvre de la charte et adhésion au Syndicat Mixte du Pays de l'Ardèche Méridionale (SyMPAM).
- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)
- L'établissement, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques dans les conditions prévues par la loi. La réalisation de toute prestation, acquisition ou travaux nécessaires au développement de ces infrastructures et réseaux. La gestion des services correspondant à ces infrastructures et réseaux.
- La passation de tout contrat nécessaire à l'exercice de ces activités. L'organisation de l'expertise financière, technique et juridique de toute question intéressant la réalisation, l'exploitation et la mise à disposition d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques.
- NTIC (Internet, câble...)

Actions de développement des NTIC par adhésion au Syndicat des Inforoutes (SMO).

- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage

Groupement Mise à jour le 01/01/2020

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
07	SM du Vivarais Méridional Ardèche (200026425)	SM fermé	50 325
07	SM d'aménagement et d'entretien de la Payre et de ses affluents (200039550)	SM fermé	11 031
26	SM Rhône Provence Baronnies (200087393)	SM fermé	232 385
07	SM Inforoutes (250702156)	SM ouvert	485 193
07	Syndicat de développement, d'équipement et d'aménagement (SDEA) (250700374)	SM ouvert	374 685
26	Syndicat des Portes de Provence (SYPP) (252602552)	SM fermé	208 060
07	SM du Pays de l'Ardèche méridionale (200001642)	SM fermé	146 576
26	Ardèche Drôme Numérique (ADN) (200008027)	SM ouvert	847 776

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2020 - millésimée 2017)